

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 FÉVRIER 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 15 février 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 1 février 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 10

Mme Linda TABTE pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. René SIMILLION pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Jean-Francois DELAPIERRE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Raphaël SULTANA
M. Albert YOGO pouvoir à Mme Valérie BOULARD
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO

Délibération n°20240208DEL26

CULTURE

Société Bron Cinéma - Attribution de subvention pour l'édition 2024 du festival Drôle d'endroits pour des rencontres

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Lancé en 1991, le festival *Drôle d'endroit pour des Rencontres* se déroule chaque mois de janvier. Depuis 2023, ce festival est porté par la société *Bron Cinéma*, délégataire retenu pour la gestion du cinéma Les Alizés depuis le 1^{er} septembre 2022.

La convention de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Cinéma les Alizés précise que : *«Le délégataire s'oblige à poursuivre l'organisation et la gestion du festival "Drôle d'endroit pour des rencontres". Tous les ans la Ville et le délégataire conviennent du programme et du plan de financement du festival. La subvention de la Ville à cet évènement sera fixée annuellement par délibération »*. Le délégataire a organisé la 32^{ème} édition du festival *Drôle d'endroit pour des Rencontres* du 26 au 28 janvier 2024.

La Ville ayant souhaité maintenir cet évènement phare de la programmation artistique brondillante, il est proposé de soutenir ce festival par le versement d'une subvention de 5 000 €.

Cette subvention sera versée en une seule fois. Le délégataire devra transmettre à la Direction de la Culture et du Réseau des Médiathèques au plus tard dans les six mois suivant l'évènement, les justificatifs pour la subvention attribuée au titre de l'édition 2024 :

- les rapports d'activités et financier du dernier exercice clos,
- le compte-rendu financier propre au projet, établi conformément à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (Cerfa n° 15059),
- les comptes annuels validés et certifiés du dernier exercice clos (bilan comptable et/ou la situation de trésorerie, et le compte de résultat : dépenses/recettes),
- le relevé d'identité bancaire portant une adresse correspondant à celle du numéro SIRET.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le versement d'une subvention de 5 000 € à la société Bron Cinéma pour accompagner l'édition 2024 du festival *Drôle d'endroit pour des rencontres*.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD